



## MODALITES D'INSCRIPTION AU PELERINAGE DIOCESAIN A LOURDES 2022

Le 127<sup>ème</sup> Pèlerinage diocésain à Lourdes se déroulera du 20 au 25 août 2022

L'Hospitalité Notre Dame de Lourdes du Diocèse de Rouen est un service d'Eglise diocésaine en lien avec la direction diocésaine des pèlerinages composée de bénévoles, affiliée à l'Archiconfrérie de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes.

Dans le cadre des orientations pastorales de l'Eglise de Rouen, l'Hospitalité a pour mission de :

- Servir et accompagner en chrétiens les pèlerins, particulièrement les personnes malades et handicapées
- Témoigner du message de Lourdes,
- Participer à l'animation spirituelle du pèlerinage à Lourdes.

**Cette fiche s'adresse exclusivement à des personnes désirant s'inscrire comme hospitaliers ou hospitalières.**

Les documents nécessaires sont au nombre de trois :

- Une brochure couleurs intitulée Inscription 2022 Vdef,
- Une feuille recto / verso contenant la charte sanitaire (charte sanitaire 2022 Rouen V3)
- Un fichier de quatre pages, intitulé Inscription NB 2022 Vdef.

Pour s'inscrire, il convient :

De lire soigneusement les deux premiers documents et notamment la charte sanitaire.

D'imprimer la fiche d'inscription individuelle, (*inscription NB 2022 Vdef*) de la remplir sans omettre la partie au verso.

De commander les vêtements nécessaires au service (location ou l'achat du vestiaire). Attention la tenue des hospitalières et des hospitaliers est exclusivement celle qui est mentionnée sur cette fiche.

De renvoyer par la poste à l'adresse indiquée (Centre Diocésain Hospitalité ND de Lourdes – A l'attention de Mme Edwige Lebrech – 41 route de Neufchâtel 76044 Rouen Cedex 1) la fiche d'inscription et la commande de vestiaires, accompagnée du ou chèques correspondant à votre règlement.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter une des personnes citées en page 4 de la brochure couleurs.

**NE TARDEZ PAS A VOUS INSCRIRE, SI POSSIBLE AVANT LA DATE LIMITE DU 9 JUILLET.**

**VOTRE RAPIDITE PERMETTRA D'OPTIMISER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES PELERINS MALADES.**